

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 16 MARS 2022

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le mercredi seize mars à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Henri MONTELLANICO.

Étaient présents : Henri MONTELLANICO, Josiane CHABERT, Patrick FIORINI, Martine GAUTHERON, Alexandre BOTELLA, Camille LECUNFF-GUILLARD, Michel JEANNOT, Olivier SUSINI.

Etaient excusés : Jacques GOLIASSE, Jean-Pierre JOURDAIN, Francis PETRICIG (pouvoir à M. JEANNOT) Virginie MAS, Danièle SANTESTEBAN (pouvoir à Mme CHABERT).

Objet : Compte de gestion 2021

Madame la comptable public de Saint-Priest a transmis le compte de gestion 2021.

Il est conforme, en ce qui concerne les flux financiers 2021, au compte administratif qui vient de vous être présenté, et fait apparaître les résultats suivants (hors reprise du résultat antérieur).

Section de fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
2 146 700.00 €	1 861 374.03 €	2 146 700.00 €	2 247 899.96 €
Section d'investissement			
Dépenses		Recettes	
Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
682 796.57 €	503 159.89 €	682 796.57 €	373 399.73 €

Après délibération,

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2021 par le Comptable public, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part,



- **APPROUVE** le Compte de Gestion de l'exercice 2021.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE
AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au
représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 16 mars 2022

Le Président



Henri MONTELLANICO